



You have downloaded a document from  
**RE-BUS**  
repository of the University of Silesia in Katowice

**Title:** Probleme d'heritage semantique dans la description des parties du corps

**Author:** Anna Grigowicz

**Citation style:** Grigowicz Anna. (2007). Probleme d'heritage semantique dans la description des parties du corps. "Neophilologica" (T. 19, (2007), s. 37-46).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI  
W KATOWICACH



Biblioteka  
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki  
i Szkolnictwa Wyższego

*Anna Grigowicz*  
*Université de Silésie*  
*Katowice*

## **Problème d'héritage sémantique dans la description des parties du corps**

### **Abstract**

The article deals with the problem of semantic heredity in the semantic class of the parts of the body. This is an analysis situated within the frame of the object-oriented perspective propagated by W. Banyś, used to describe 89 words belonging to the above-mentioned category. Problems with ascribing particular parts of the body to the proper superclasses were described, as well as the criteria used to distinguish the main three superclasses all the elements belonging to the object class of the parts of the body can be qualified to.

### **Keywords**

Object class, operator, superclass, subclass, part-whole relation, semantic heredity.

La description lexicographique que nous avons effectuée dans le cadre de la méthode orientée objets, élaborée par W. Banyś et G. Gross, à partir du corpus, constitué par 89 mots appartenant au domaine des parties du corps, nous a confrontée à différents problèmes. L'un de ces problèmes concerne l'héritage sémantique et nous nous proposons de le développer dans le présent travail.

Étant donné que la partie intégrante de la méthode orientée objet est la notion de classe d'objets, nous trouvons qu'un bref rappel de ce concept serait bien justifié.

Les classes d'objets sont des classes sémantiques construites d'après les prédicats (répartis en attributs et opérateurs) qui sélectionnent de façon appropriée les unités qui les composent (cf. W. B a n y ś, 2002a,b ; G. G r o s s, 1994a,b, 1995). Pour qu'on puisse parler de classe, il faut donc que les entités qui la constituent partagent un certain nombre d'opérations et d'attributs. Par conséquent, l'usage de la langue devient le seul critère permettant de distinguer les classes d'objets ainsi que de décider quels objets peuvent apparte-

nir à une classe donnée. On obtient ainsi une description du monde, composé de classes d'objets, tel qu'il est vu par la langue et dans la langue, qui dans notre cas, est celle utilisée par un locuteur moyen, c'est-à-dire non-spécialiste. De ce point de vue, on vise la construction des bases de données électroniques lexicales, qui pourraient servir, entre autres, à la traduction assistée par ordinateur.

Selon l'approche orientée objets « la vue du monde (dont le monde linguistique) en termes de classes entraîne nécessairement une hiérarchie entre les classes mises en jeu et la détermination des mécanismes qui assurent la transmission – l'héritage – des caractéristiques sémantiques d'une classe à l'autre » (W. B a n y ś, 2002b). Cela permet de constater, en gros, que chaque classe a une super classe (classe hypéronyme) et une sous-classe (une classe hyponyme), suivant la relation *X EST UNE SORTE DE Y*. Grâce à la hiérarchie de ce type, appelée *système d'héritage sémantique*, on évite la répétition des informations car les propriétés de la classe supérieure, représentant un concept donné, sont partagées par la classe inférieure, la transmission de ces caractéristiques s'effectuant du haut vers le bas. De ce point de vue, notre description, se situant dans le cadre de la méthode mentionnée, devrait aussi obéir à ce principe. Pour vérifier si c'est vraiment le cas, il faudrait se demander si toutes les super-classes distinguées dans notre analyse transfèrent leurs caractéristiques sémantiques aux sous-classes correspondantes. En d'autres termes, il est nécessaire d'observer si tous les attributs et opérateurs spécifiques pour une classe donnée s'appliquent en même temps à sa classe inférieure. En analysant les exemples choisis, nous avons pu remarquer que les parties du corps étudiées appartiennent généralement à trois catégories de super-classes principales, qui sont : *les organes*, *les membres* et *les parties* que nous appelons, faute de meilleure étiquette, *autonomes*. Dans le cas de l'organe, défini comme ensemble d'éléments cellulaires différenciés et combinés, capable de remplir une fonction déterminée dans un être vivant (organisme), et caractérisé par les opérateurs suivants : *młody organ (organe jeune)*, *zdrowy organ (organe sain)*, *chory organ (organe malade)*, *organ zanika (organe s'atrophie)*, *przeszczepić organ (greffer un organe)*, *operować organ (opérer un organe)*, nous pouvons constater la transférabilité complète de tous ces prédicats, qui se rapportent également à toutes les parties du corps classifiées comme organes.

Il en est de même pour le membre, c'est-à-dire chacune des quatre parties appariées du corps humain qui s'attachent au tronc, dont les prédicats appropriés : *zesztywniałe kończyny (membres gourds)*, *kończyny dotknięte gangreną (membres gangrenés)*, *poruszać kończynami (mouvoir, remuer ses membres)*, *zgiąć kończyny (plier, fléchir les membres)*, *wyciągnąć kończyny (tendre, détendre les membres)*, *ćwiczyć kończyny (exercer les membres)*, *wyćwiczyć kończyny (assouplir les membres)*, *kończyny drętwieją (les membres s'engourdis-*

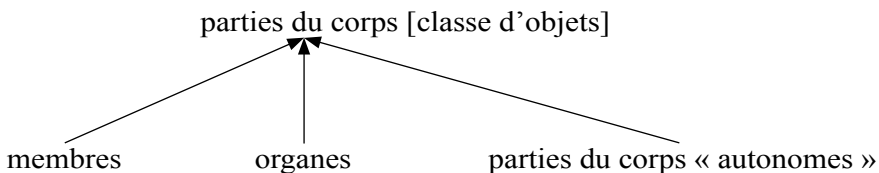
*sent*), *stracić kończyne* (*perdre un membre*), *amputować kończyne* (*amputer un membre*), *złamać sobie kończyne* (*se casser un membre*), *skręcić sobie kończyne* (*se tordre un membre*) s'appliquent parfaitement à *ręka* et *noga*, les seuls éléments de la super classe en question.

Ne contestant donc pas, d'après les emplois cités ci-dessus, l'existence de l'héritage sémantique entre les classes des membres et organes et les objets classifiés comme tels, nous nous posons la question de savoir si les expressions mentionnées, indéniablement présentes dans la langue, le sont aussi dans le langage d'un utilisateur moyen que notre travail tâche de décrire. De ce point de vue, aussi bien pour nous, que pour la plupart des locuteurs, les exemples que nous venons d'énumérer sonnent certainement bizarrement, et n'apparaissent pas dans les énoncés courants. Au lieu de dire : *skręcilem sobie kończyne* (*je me suis tordu un membre*), *zginam kończyne* (*je plie un membre*), *amputowano mu kończyne* (*on lui a amputé un membre*) ou bien *trzeba zoperować organ* (*il faut opérer un organe*), chacun de nous précisera de quelle partie du corps il s'agit, communiquant ainsi : *skręcilem sobie nogę* (*je me suis tordu le pied*), *zginam rękę* (*je plie le bras*), *amputowano mu rękę* (*on lui a amputé le bras*), *trzeba zoperować serce* (*il faut opérer le coeur*). Les deux objets, constituant les super-classes pour les parties du corps du type : *jambe*, *bras* (dans le cas de membre) ainsi que *coeur*, *foie*, *pancréas*, *oeil*, *langue*, *cerveau* etc. (pour l'organe), tellement rares et même choquants dans les discours quotidiens, sont pourtant très souvent utilisés dans le milieu médical, où les énoncés suivants : *paraliż kończyn* (*une paralysie des membres*), *amputacja obu kończyn dolnych* (*amputation des deux membres inférieurs*), *leczyć chory organ* (*traiter l'organe malade*), *organizm odrzuca przeszczepiony organ* (*l'organisme ne tolère pas l'organe greffé*), *stracić kończyne* (*perdre un membre*) n'étonnent personne. Visant l'élaboration d'un dictionnaire électronique général, nous sommes tout à fait consciente de l'indignation que cette justification, faisant appel au langage de spécialisation, peut susciter. Ayant pourtant toujours à l'esprit le caractère global de notre description, nous voudrions, à cet endroit, évoquer les idées de H. P u t n a m (1975, 1988), dont les principes de la coopération sociale permettent de justifier notre attitude.

Pour développer, en gros, son point de vue, il nous semble indispensable de recourir aux notions d'intension et d'extension, qui faciliteront la compréhension de la conception en question. L'intension, étant définie comme l'ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour classer un objet à l'intérieur d'un concept, par opposition à l'extension, c'est-à-dire l'ensemble des entités auxquelles un concept donné s'applique, il devient tout à fait évident que l'intension équivaut à notre savoir sur divers phénomènes de la réalité extralinguistique. Bien entendu, ce savoir est différent chez des utilisateurs particuliers. Les simples utilisateurs, ayant une connaissance étroite d'un contenu conceptuel donné, ignorent, pour la plupart, les caractéristiques plus dé-

taillées, énumérées pourtant sans aucun problème par des spécialistes. Il faudrait donc préciser quel savoir, c'est-à-dire quelles propriétés des objets, devraient être prises en compte, pour établir la signification d'un concept. Pour résoudre cette difficulté, H. Putnam propose d'adopter le principe de la coopération sociale, lié à la notion de prototype. Étant donné que seuls les spécialistes connaissent la nature des faits non-linguistiques, le savoir des utilisateurs moyens s'appuyant sur des phénomènes typiques, exemplaires, qui constituent la base de la création des prototypes, concernant très souvent les traits extérieurs, donc insignifiants, il leur revient d'établir les propriétés nécessaires qui décident si un objet représente un concept donné, le reste des locuteurs consentant à leurs instructions. Nous voyons donc, qu'une telle définition de la signification, englobant l'intension et l'extension classiques, laisse aussi de la place pour des traits, qui sans être importants, sont souvent associés aux objets définis, constituant ainsi les propriétés dites connotatives (R. Grzegorzko, 2001). Par conséquent, les objets : *membre* et *organe*, bien que réservés au langage médical, se laissent facilement comprendre par les non-spécialistes, qui savent, de façon prototypique, rapporter ces notions à des parties du corps adéquates. Une telle situation s'explique en plus par la fréquence d'emploi, qui fait introduire les termes cités dans le vocabulaire d'un utilisateur moyen de façon beaucoup plus naturelle que dans le cas des notions du type : *formilaza* (*formilase*), *kostniak* (*ostéome*), *wyspiak* (*né-sidioblastome*) ou *pirynidyna* (*pyrimidine*), qui, étant très spécialisées, n'apparaissent que dans les contextes médicaux.

Il nous reste encore la troisième des super-classes distinguées, la plus problématique à la fois, et notamment celle des parties appelées par nous « autonomes ». Le terme proposé est dû au fait que dans le cas des éléments qui font partie de cette catégorie, il serait difficile de trouver une classe intermédiaire, celle des *parties du corps* étant réservée à tous les composants de cette classe et constituant leur dernière instance en tant que classe d'objets. Le schéma des relations mentionnées pourrait donc être représenté de la façon suivante :



Quant aux éléments de la catégorie des parties du corps « autonomes », dont l'appartenance à la classe d'objets des parties du corps est directe, l'existence de l'héritage sémantique est fort douteuse, pour des raisons purement linguistiques bien sûr. Si les emplois du type : *chory organ* (*organe malade*), *organ zanika* (*organe s'atrophie*), *przeszczepić organ* (*greffer un organe*),

*operować organ* (*opérer un organe*), *zesztywniałe kończyny* (*membres gourds*), *kończyny dotknięte gangreną* (*membres gangrenés*), *poruszać kończynami* (*mouvoir, remuer ses membres*), *kończyny drętwieją* (*membres s'engourdisent*), *stracić kończynę* (*perdre un membre*), *amputować kończynę* (*amputer un membre*), tout rares qu'ils soient, il est encore possible de les rencontrer, les constructions comme : *część ciała boli* (*avoir mal à une partie du corps*), *operować część ciała* (*opérer une partie du corps*), *chora część ciała* (*partie du corps malade*), *leczyć część ciała* (*traiter une partie du corps*), paraissent difficilement acceptables. On se pose donc la question de savoir quelle est la raison du rejet de ces expressions, qui, du point de vue grammatical, sont pourtant tout à fait correctes. La réponse devient évidente quand on évoque p.ex. les idées de Roman Jakobson et les fonctions de la langue qu'il a distinguées, parmi lesquelles la fonction communicative, la plus importante (R. J a k o b s o n, 1963) et celles de H.P. G r i c e (1975). Dans la plupart des situations, la langue a pour but de transmettre des informations. De ce point de vue, pour que la communication soit informationnelle, on aspire, dans ses énoncés, à la précision suffisante pour les buts communicatifs (cf. H.P. G r i c e, 1975). Par conséquent, au lieu de dire : *część ciała mnie boli* (*j'ai mal à une partie du corps*), *operowano mi część ciała* (*on m'a opéré une partie du corps*), *skręcił część ciała* (*il s'est tordu une partie du corps*), *przeszczepiono mu organ* (*on lui a greffé un organe*), *amputowano mu kończynę* (*on lui a amputé un membre*), ces expressions étant peu précises, nous spécifions de quelle partie du corps il s'agit, disant ainsi : *boli mnie głowa* (*j'ai mal à la tête*), *złamałam nogę* (*je me suis cassé la jambe*), *trzeba operować serce* (*il faut opérer le coeur*), *przeszczepiono mu nerkę* (*il s'est fait greffé un rein*) etc. Si, par contre, pour certaines raisons, on veut rester discret et laisser un sous-entendu, quant à la partie du corps concernée, on a recours à des expressions telles que, p.ex. : *zrobiono mi przeszczep* (*on lui a fait une greffe*), *przeszła operację* (*elle s'est fait opérer*), *coś sobie złamałam* (*je me suis cassé qqch.*).

Dans le cadre du domaine choisi, comme dans le cas de tous les autres champs sémantiques, la spécification de l'information n'apparaît pas seulement au niveau des substantifs constituant le corpus mais elle concerne dans la même mesure les opérateurs appropriés. Pour développer ce point nous avons besoin de recourir au problème de la relation *partie – tout*.

Comme on le sait bien, les relations *partie – tout* sont très complexes et on peut en distinguer plusieurs types. L'une des situations possibles concerne le cas du type p.ex. *dossier* qui est une partie du *fauteuil*, celui-ci étant une partie du *salon*. Grâce à l'héritage sémantique, qui assure la transmission des caractéristiques sémantiques de la classe supérieure à l'inférieure, on devrait théoriquement pouvoir dire que le dossier est une partie du salon, ce qui sonne pourtant bizarrement (J. L y o n s, 1997; cf. aussi M.E. W i n s t o n, R. C h a f f i n, D.J. H e r m a n n, 1987). Cependant, cette situation ne s'écarte pas de la

norme dans le champ lexical des parties du corps, où elle constitue l'une des deux types des relations *partie – tout* régulières, observées dans notre analyse. Ici, prenant comme point de départ p.ex. l'*oeil* qui est une partie de la *tête*, celle-ci faisant partie du *corps*, la constatation que l'*oeil* est une partie du *corps* devient tout à fait naturelle, ne suscitant aucun étonnement.

Il en est ainsi également avec les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*, qui sont définitoires pour l'appartenance d'un élément à une super-classe éventuelle. En procédant de la même manière que ci-dessus, si l'on envisage p.ex. le cas du *foie*, qui est une sorte d'*organe*, celui-ci faisant partie du *corps*, on arrive à l'observation que le *foie* est une sorte de *partie du corps*, qui, définie comme *l'élément d'un être vivant envisagé dans ses rapports avec la totalité qui le comprend et accomplissant une fonction déterminée*, s'applique parfaitement à ces deux objets.

Étant donné que les relations présentées sont systématiques dans le domaine des parties du corps, on pourrait supposer que les opérateurs caractérisant un objet donné, constituant un tout, seront transférés aux objets faisant partie de ce tout, ce qui pourtant n'est pas le cas. Si la langue, qui est notre point de repère dans la représentation du monde non linguistique, permet de dire *pochylić głowę* (*pencher la tête*), elle devrait en même temps accorder cet opérateur aux *nez*, *oeil*, *joue*, *bouche*, *paupière*, qui sont tous les parties de la tête, ce comportement leur étant pourtant interdit. Ainsi, pour décrire le mouvement caractéristique des objets cités, la langue se sert des expressions suivantes : *zmarszczyć nos* (*froncer le nez*), *zamknąć oczy* (*fermer les yeux*), *otworzyć oczy* (*ouvrir les yeux*), *mrugać oczami* (*cligner / clignoter / ciller des yeux*), *nadstawić policzek* (*présenter la joue*), *mrugać powiekami* (*cligner / ciller des paupières*), *trzepotać powiekami* (*ciller / battre des paupières*), *spuścić powieki* (*baisser / abaisser des paupières*), *otworzyć usta* (*ouvrir la bouche*), *zamknąć usta* (*fermer la bouche*), *rozchylić usta* (*écarter la bouche*), *zaciskać usta* (*serrer / pincer la bouche*), *czoło* (*front*) constituant le seul élément de la tête pouvant être *penché*. Par conséquent, d'après les remarques présentées, ainsi que d'autres nombreux exemples que nous pourrions citer à cet égard, nous en concluons que, si les opérateurs généraux, tels que p.ex. *avoir mal*, *faire mal*, *opérer*, *enlever*, *greffer* ou *soigner*, caractérisant la majorité des objets analysés, exigent, le plus souvent, la spécification de la partie du corps, tous les autres contextes où les objets en question apparaissent, ont recours à des opérations plus spécifiques et exprimées de façon plus précise. Cela permet d'expliquer pourquoi les objets constituant un tout ne transmettent pas les caractéristiques sémantiques à leurs parties composantes, décrites à l'aide des prédicats qui ne sont propres qu'à elles-mêmes.

Les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y* étant très importantes du point de vue de la distinction des super-classes, ne permettent pourtant pas la classification adéquate de tous les objets analysés. Nous pourrions indiquer

à cet égard bien des éléments qu'il serait difficile de considérer comme UNE SORTE DE *membre, organe* ou *partie du corps* „autonome”. Par conséquent, la seule relation grâce à laquelle il est possible d'établir leur appartenance à des super-classes correspondantes est la relation *X EST UNE PARTIE DE Y*. Il ne serait pas insensé de rappeler ici que la définition ontologique qualifie de partie du corps *tout élément d'un être vivant envisagé dans ses rapports avec la totalité qui le comprend et accomplissant une fonction déterminée*. Partant de ce point de vue, chacun des objets soumis à notre analyse pourrait être considéré comme tel, satisfaisant de façon incontestable aux conditions fixées dans la définition. Par contre, ce qui nous sert de base, de point de repère à un jugement de classification, c'est la vision linguistique des choses, établissant des catégories sémantiques.

Du point de vue de la langue, l'organisation du monde s'effectue avant tout à travers les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*, qui sont d'ordinaire contenues également, mais implicitement, dans les définitions typiques des dictionnaires traditionnels sans qu'on puisse pourtant y arriver parfois facilement et rapidement (W. B a n y ś, 2002b). La relation mentionnée constituant le point de départ, nous pouvons constater qu'il y a des objets, comme : *jajnik (ovaire), jądro (testicule), język (langue), krtąń (larynx), mózg (cerveau), nerka (rein), nos (nez), oko (oeil), płuco (poumon), serce (cœur), śledziona (rate), tarczyca (thyroïde), trzustka (pancréas), ucho (oreille), ramię (bras), ręka (bras), noga (jambe) et łapa (patte)*, qui, en tant que *sorte d'organe* ou *de membre*, ceux-ci étant à leurs tour *une sorte de partie du corps*, se laissent facilement introduire dans la classe des parties du corps. Parmi les exemples analysés, nous avons aussi trouvé ceux dont la classification dans la catégorie des parties du corps est immédiate, ne passant par aucune classe intermédiaire. Cette situation concerne : *biodro (hanche), brzuch (ventre), dziąsło (gencive), dziób (bec), gardło (gorge), głowa (tête), jelito (intestin), mięsień (muscle), ogon (queue), pęcherz (vessie), pierś (poitrine, sein), plecy (dos), podniebienie (palais), pośladek (fesse), ramię (épaule), skóra (peau), szyja (cou), tors (buste), ząb (dent), żołądek (estomac), gardło (gorge), jelito (intestin), oskrzele (bronche)*, qui sont traités par la langue comme des parties du corps « autonomes », n'ayant, par conséquent, recours à aucune classe intermédiaire qui servirait de pont sur le chemin aux *parties du corps*.

Cependant, il y a des objets dont la catégorisation échappe à la règle présentée ci-dessus. Analysons à ce propos le cas de *ongle*, par exemple. Cet élément, n'étant ni une sorte d'organe, de membre, ni une partie « autonome » devient qualifiable au moyen de la relation *partie – tout*, pour que la description en termes de classes d'objets soit précise et non-ambiguë. La formule typique pour relever les relations de *partie – tout* est du type : *X EST UNE PARTIE DE Y*, et elle permet de rendre compte de relations entre différents éléments, qui, appartenant à la même catégorie des parties du corps, diffèrent par la fa-



çon dont ils sont traités par la langue. Ainsi, le point de départ pour établir la hiérarchie des super-classes d'un objet donné, devient cette partie du corps dont l'objet en question fait partie. Par conséquent, il est tout à fait possible de qualifier l'*ongle* de partie du corps, pour la simple raison qu'il fait partie du *doigt*, celui-ci étant l'un des éléments constitutifs de la *main* – une partie du *bras*, qui, à son tour est une sorte de *membre*, dont la super-classe atteint enfin le statut de *partie du corps*. Il en est de même avec les objets suivants : *broda* (*menton*), *czoło* (*front*), *podbródek* (*menton*), *policzek* (*joue*), *powieka* (*paupière*), *usta* (*bouche*), *warga* (*lèvre*), *teczówka* (*iris*), *twarz* (*visage*), *podniebienie* (*palais*), *dziąsło* (*gencive*), *kark* (*nuque*), *dłoń* (*main*), *kciuk* (*pouce*), *kostka* (*cheville*), *kręgosłup* (*colonne vertébrale*), *łokiec* (*coude*), *łopatka* (*omoplate*), *obojczyk* (*clavicule*), *szczeka* (*mâchoire*), *żebro* (*côte*), *nadgarstek* (*poignet*), *staw* (*articulation*), *ość* (*arête*), *tydka* (*mollet*), *pięta* (*talon*),  *palec* (*doigt*), *udo* (*cuisse*), *stopa* (*pied*), dont l'appartenance à des ensembles du type : *twarz* (*visage*), *głowa* (*tête*), *ręka* (*bras*), *szkielet* (*ossature*) ou *noga* (*jambe*), permet de comprendre pourquoi on les traite comme *parties du corps*.

Une situation tout à fait particulière, quoique apparentée à la relation *partie – tout*, est celle concernant la classe de *poil*, que, même de façon forcée, il serait difficile de prendre pour *une partie de la peau*, le rapport à cette partie du corps se réduisant à l'opération *pousser sur*. Par conséquent, on peut considérer tout objet qualifié de *poil* (dont *cheveu*, *sourcil*, *cil*, *barbe*, *moustache*) comme attribut de *peau*, ce qui fait exclure les éléments cités de la classe des parties du corps.

Dans le corpus soumis à notre analyse, il y a cependant les éléments tels que : *komórka* (*cellule*), *nerw* (*nerf*), *tkanka* (*tissu*), *żrenica* (*pupille*), *por* (*pore*), *oczodół* (*orbite*), *pepek* (*nombril*) ou bien *jama* (*cavité*), qui ontologiquement parlant, font certainement partie de la catégorie des parties du corps, mais la langue, qui est l'unique point de repère de la méthode appliquée, partage-t-elle cette opinion ? Pour pouvoir répondre à cette question, analysons les éléments cités du point de vue des classes d'objets et de la relation *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*.

Ainsi, les objets *oczodół*, *żrenica*, *por*, *pepek* et *jama*, étant tous UNE SORTE DE *trou dans un espace*, constituant la composante, ou plutôt une forme particulière, d'une partie du corps donnée, qui est, à l'égard de chacun, *crâne*, *oeil*, *peau*, *ventre* ou finalement *le corps tout entier*, n'atteignent à aucun niveau le statut de parties du corps et ne peuvent pas de cette façon, être traités comme telles. On peut donc supposer, que, malgré son intuition ainsi que le vécu de son propre corps, qui font considérer les éléments en question comme ses parties constitutives, la langue classifie de corps seulement des objets matériels caractérisés par leurs propriétés physiques comme : solidité, volume, masse, poids, épaisseur etc., les composants mentionnés ne remplissant pas ces conditions.

Comparons p.ex. :

*La pupille est une sorte de partie du corps ?*

*Le nombril est une sorte de partie du corps ?*

*Le pore est une sorte de partie du corps ?*

*L'orbite est une sorte de partie du corps ?*

*La cavité est une sorte de partie du corps ?*

Les *cellules*, définies comme unités fondamentales, morphologiques et fonctionnelles de tout organisme vivant, représentent le matériau essentiel de tous les tissus et organes du corps. Cependant, en tant qu'entités imperceptibles à l'œil nu et visibles uniquement au microscope, les cellules ne peuvent pas non plus être considérées en termes de paramètres caractéristiques pour les objets concrets, sinon par les médecins ou les chercheurs en médecine, effectuant différents examens, expériences et opérations sur le plan microscopique.

Nous pouvons appliquer la même explication au *nerf*, qui, étant aussi une cellule mettant les diverses parties du corps en communication avec le cerveau et la moelle épinière, reste inaccessible à l'observation directe et par conséquent, impossible à caractériser. La langue courante le traite alors, de la même manière que *cellule*, ne lui proposant pas beaucoup de contextes d'emploi, sinon métaphoriques.

Un autre cas est celui du *sang*, qu'il serait fort difficile de considérer comme partie du corps, même du point de vue ontologique, pour la simple raison que, en tant que liquide, bien que inséparablement lié au fonctionnement de tout l'organisme, y jouant des rôles essentiels et multiples (nutritif, respiratoire, dépurateur, régulateur, de défense, etc.), il ne peut pas être soumis à des opérations typiques pour les parties du corps, dont la langue rend d'ailleurs parfaitement compte, attribuant au *sang* des opérateurs propres à tous les liquides, comme p.ex. : *pić krew* (boire le sang), *pluć krewią* (cracher du sang), *krew cieknie* (le sang ruisselle), *krew bluzga* (le sang jaillit), *krew tryska* (le sang jaillit, gicle), ou encore *krew krzepnie* (le sang coagule, se fixe).

La situation semble prendre une autre tournure avec *pięść*. Loin d'être qualifiée ontologiquement de partie du corps, étant une position, une forme de la main, on dirait que la langue fait tout de même la traiter comme telle, en lui appliquant des opérateurs suivants : *uderzać pięścią* (taper du poing), en fait : *uderzać ręką uformowaną w pięść*, *walić pięścią* (taper du poing), *zaciskać pięści* (serrer les poings), *lewa pięść* (poing gauche), *prawa pięść* (poing droit) qui caractérisent aussi *noga* : *prawa noga* (jambe droite), *ręka* : *lewa ręka* (main gauche), *palec* : *zaczynając palce* (serrer les doigts), donc des parties du corps proprement dites, dont l'appartenance à cette catégorie ne suscite aucun doute. Le critère présenté, d'après lequel on pourrait essayer d'in-

sérer l'objet analysé dans la classe des parties du corps, est pourtant trompeur car seuls les opérateurs *avoir mal*, *faire mal*, *opérer* et *soigner*, étant caractéristiques pour les parties du corps, permettant de distinguer ainsi cette classe sémantique parmi toutes les autres, peuvent décider de l'appartenance d'un objet donné à cette catégorie, ce qui évidemment n'est pas le cas de l'exemple examiné, puisque, comme nous venons de le voir dans les paraphrases, on a ici affaire à une sorte de métonymie : on parle de la main, mais on y renvoie en évoquant la forme de la main.

## Références

- B a n y ś W., 2000 : *Système de « si » en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- B a n y ś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7–28.
- B a n y ś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–248.
- D u n a j B., red., 1996 : *Słownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa, Wydawnictwo WILGA.
- G r i c e H.P., 1975 : *Logic and Conversation*. In : P. C o l e, J.L. M o r g a n : *Syntax and semantic*. Vol. 9 : *Pragmatics*. New York, Academic Press.
- G r i g o w i c z A., 2004 : « Parties du corps et approche orientée objets ». *Neophilologica*, **16**, 20–41.
- G r o s s G., 1994a : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15–30.
- G r o s s G., 1994b : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93–102.
- G r o s s G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17–19**, 16–19.
- G r z e g o r c z y k o w a R., 2001 : *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa, PWN.
- J a k o b s o n R., 1963 : *Essais de linguistique générale*. Paris, Editions de Minuit.
- L y o n s J., 1997 : *Semantics*. Vol. 1–2. New York, Cambridge University Press.
- P u t n a m H., 1975 : *Mind, Language and Reality*. Cambridge, Cambridge University Press.
- P u t n a m H., 1988 : *Representation and Reality*. Cambridge, MITPress.
- W i n s t o n M.E., C h a f f i n R., H e r m a n n D.J., 1987 : "A Taxonomy of Part-Whole Relations". *Cognitive Science*, **11**, 417–444.